

Établi le : 05/08/2025 Validité maximale : 05/08/20



Logement certifié

Rue: Rue de la Gare n°:32

CP: 1495 Localité: Marbais

Certifié comme: Maison unifamiliale

Date de construction : En ou après 197



Performance éne

La consommation théorique to nergie primaire de ce logement est de57 334 kWh/an

Surface de plancher chauff

Consommation spécifique d'énergie primaire :316 kWh/m².an

 $A +++ E_{spec} \leq 0$

 $0 < E_{\text{spec}} \le 45 \text{ A}$

Exigences PEB

Réglementation 2010

Performance moyenne

du parc immobilier wallon en 2010

 $255 < E_{spec} \le 340$

 $340 < E_{\text{spec}} \le 425$

 $425 < E_{spec} \le 510$

cateurs spécifiques

bins en chaleur du logement

moyens

faibles

minimes

erformance des installations de chauffage



satisfaisante

excellente

Performance des installations d'eau chaude sanitaire



satisfaisante

excellente

Système de ventilation



complet

Utilisation gies renouvelables

sol. therm

pompe à chaleur cogénération

Certificateur agréé RTIF-P2-03000

Nom / Prénom : Delvigne Jéré

Adresse: Rue de l'An

n°:20

CP:5032

Pays: Belgique

lité : Corroy-le-Château

Je déclare que utes les données reprises dans ce certificat sont conformes protocole de collecte de données relatif à la certification B en vigueur en Wallonie. Version du protocole 02on du logiciel de calcul 4.0.5.

Organisme de contrôle agréé Tel. 0800 82 171 - www.certinergie.be

ournit des informations sur la performance énergétique d'une unité PEB et indique les mesures générales d'amélioration di peuvent y être apportées. Il est établi par un certificateur agréé, sur base des informations et données récoltées lors de

est obligatoire en cas de vente & location. Il doit être disponible dès la mise en vente ou en location et, en cas de publicité, certains de les indicateurs (classe énergétique, consommation théorique totale, consommation spécifique d'énergie primaire) devront y être mercionnés. Le certificat PEB doit être communiqué au candidat acquéreur ou locataire avant signature de la convention, qui onnera cette formalité.

de plus amples informations, consultez le Guichet de l'énergie de votre région ou le site portail de l'énergie energie.wallonie.be



Établi le : 05/08/2025 Validité maximale : 05/08/203



Volume protégé



Le volume protégé d'un logen ent reprend tous les espaces du logement que l'en souhaite protéger des déperditions thermiques que co soit vers l'extérieur, vers le sol ou encore des espaces non chauffés (cave, annexe, bâtiment mitoyen...). Il comprend au moins tous les locaux chauffés. Lorsqu'une paroi dispose d'un isolant thermique, elle déligite souvent le volume protégé.

Le volume protecé est déterminé conformément au protocole de collecte des données défini par l'Administration

Description par le certificateur Le volume protégé comp end l'ensemble de l'habitation excepté a cave

Le volume protégé de ce logement est de 480 m³

Surface de plancher chauffée

Il s'agit de la somme des surfaces de plancher de chaque niveau du logement situé dans le volume protégé. Les mesures se font en prenant les dimensions extérieures (c'est-à-dire épaisseur d's mess comprise). Seules sont comptabilisées les surfaces présentant une hauteur sous plafond de minimum, 150 cm/l. Cette surface est utilisée pour définir la consommation spécifique d'énergie primaire du logement (explanée en kWh/m².an) et les émissions spécifiques de CO₂ (exprimées en kg/m².an).

La surface de plancher chauffée de ce logement est de 182 m²



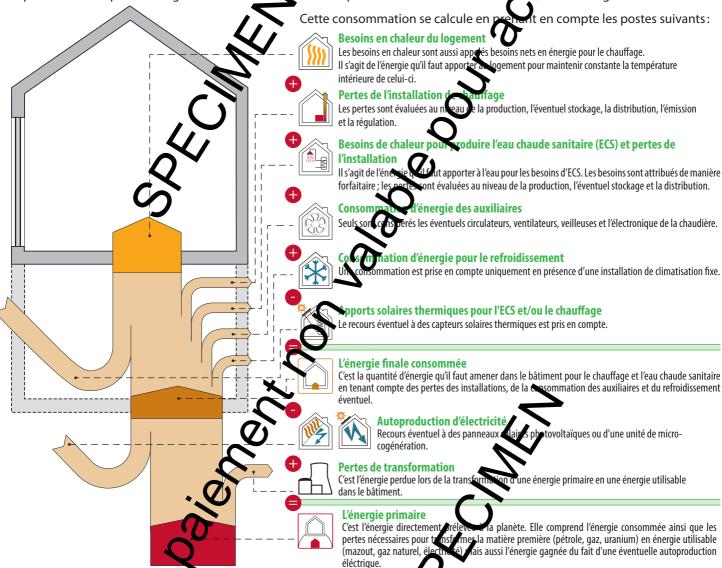
Établi le : 05/08/2025

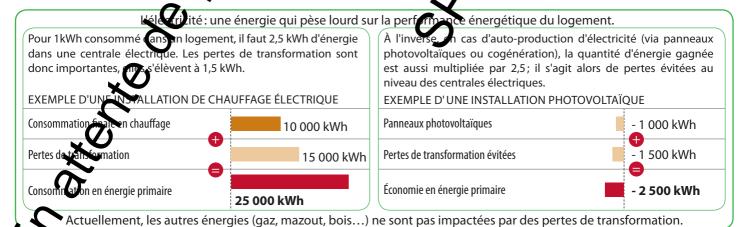
Validité maximale: 05/08/203



Méthode de calcul de la performance énergétique

Conditions standardisées - La performance énergétique du logement est évaluée à partir de la consommation totale en énergie primaire. Elle est établie pour des conditions standardisées d'utilisation, notamment tout à volume protégé est maintenu à 18° C pendant la période de chauffe, jour et nuit, sur une année climatique type. Ces conditions sont appliquées à tous les logements faisant l'objet d'un certificat PEB. Ainsi, seules les caractéristiques techniques du logement vont influencer sa consommation et non le style de vie des occupants. Il s'agit donc d'une consommation d'énergié t léorique en énergie primaire; elle permet de comparer les logements entre eux Le résultat peut différer de la consommation véelle du logement.





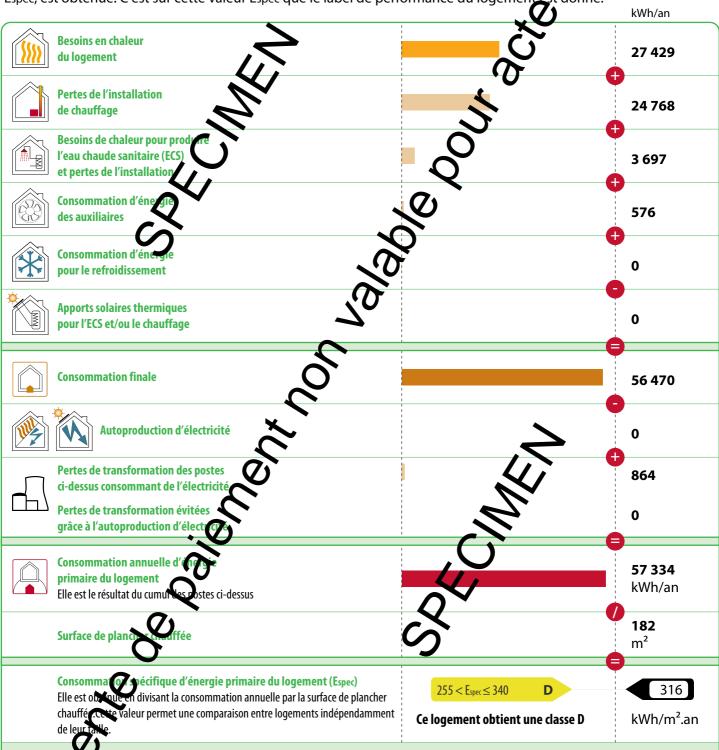


Établi le : 05/08/2025 Validité maximale : 05/08/203



Évaluation de la performance énergétique

La consommation totale d'énergie primaire du logement est la somme de tous les postes le la dans le tableau cidessous. En divisant ce total par la surface de plancher chauffée, la consommation spétitique d'énergie primaire, Espec, est obtenue. C'est sur cette valeur Espec que le label de performance du logement est donné.



La consoit madon spécifique de ce logement est environ 1,9 fois supérieure à la consommation spécifique maximale autorisée si l'on construisait un logement neuf similaire à celui-ci en respectant au plus juste la réglementation PEB de 2010.



Établi le : 05/08/2025 Validité maximale : 05/08/203



Preuves acceptables

Le présent certificat est basé sur un grand nombre de caractéristiques du logement, que le certificateur doit relever en toute indépendance et selon les modalités définies par le protocole de collecte des données.

- Certaines données nécessitent un constat visuel ou un test; c'est pourquoi le certificateur doit avoir accès à l'ensemble du logement certifié. Il s'agira essentiellement des caractéristiques géométiques du logement, de certaines données propres à l'isolation et des données liées aux systèmes.
- D'autres données peuvent être obten les également ou exclusivement grâce à des gocuments bien précis. Ces documents sont nommés «preuves acceptables» et doivent être communiqués au certificateur par le demandeur; c'est pourquoi le certificateur doit lune unir un écrit reprenant la liste exhaultive des preuves acceptables, au moins 5 jours avant d'effectuer les relatés dans le bâtiment, pour autant que la date de la commande le permette. Elles concernent, par exemple, les caractéristiques thermiques des isolants des données techniques relatives à certaines installations telles que le ype et la date de fabrication d'une chaultière ou la puissance crête d'une installation photovoltaïque/

À défaut de constat visuel, le test et/ou de preuve acceptable, la procédure de certification des bâtiments résidentiels existants util se des valeurs par défaut. Celles-ci sont généralement pénalisantes. Dans certains cas, il est donc possible que le roste décrit ne soit pas nécessairement mauvais mais que, tout simplement, il n'a pas été possible de vérifier qu'état bon!

Postes	Preuves acceptables prises en compte par le certificate (r	Références et descriptifs
Isolation thermique	Pas de preuve	
Étanchéité à l'air	Pas de pre ve	
Ventilation	Pas de preuve	
Chauffage	Pas de preuve	
Eau chaude sanitaire	Pas de preuve	24



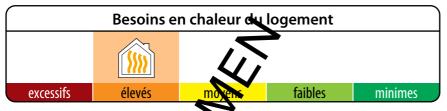
Établi le : 05/08/2025

Validité maximale: 05/08/20



Descriptions et recommandations -1-

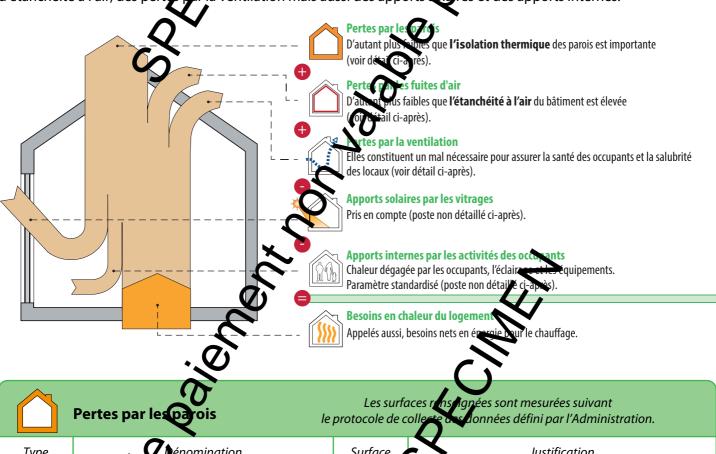
Cette partie présente une description des principaux postes pris en compte dans l'évaluation de la performance énergétique du logement. Sont également présentées les principales recommandations on améliorer la situation existante.

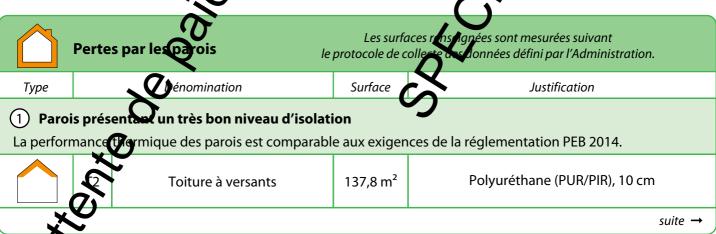




Besoins nets en énergie (BNE) par m² de plancher chauffé et par an

Ces besoins sont les apports de chaleer à fournir par le chauffage pour maintenir constante la température intérieure du logement. Ils dépendent des pertes par les parois selon leur niveau d'issistion thermique, des pertes par manque d'étanchéité à l'air, des pertes par la ventilation mais aussi des apports ola res et des apports internes.







Établi le : 05/08/2025

Validité maximale: 05/08/203



Descriptions et recommandations -2-

	Perte	s par les parois - suite le		aces renseignées sont mesurées suivant collecte des données défini pa d'Administration.				
Туре		Dénomination	Surface	us fication				
_	2 Parois avec un bon niveau d'isolaton La performance thermique des parois est comparable aux exigences de la réglementation PEB 2010.							
	P1	Porte extérieur Porte d'entrée	2,9 m²	Double vitrage haut rendement - (U _g = 1,4 W/m².K) Pan leau non isolé non métallique Châssis PVC				
	F12	DV Pvc HR	22,7 m ²	Oouble vitrage haut rendement - (U _g = 1,4 W/m².K) Châssis PVC				
\mathbf{O}	3 Parois avec isolation insuffisante ou d'épaisseur inconpue. Recommandations : isolation à renforcer (si nécessaire après aveir vérifié le niveau d'isolation existant).							
			AUCONE					
\sim	Parois sans isolation Recommandations: à isoler.							
	P20	Porte EANC	1,3 m ²	Panneau non isolé non métallique Aucun châssis				
_	Parois dont la présence d'isolation est inconnue Recommandations: à isoler (si nécessaire après avoir vérifié le niveau d'isolation existant)							
	M5	Mur crew	132,1 m ²	Présence inconnue d'un isolant de mur qui n'était pas visible lors de la visite et pour lequel aucune ples ve acceptable n'a été fournie				
Ш	M20	Mur ép 🔥 ers EANC	15,2 m ²	Présence nconnue d'un isolant de mur qui n'était pas visible lors de la visite et pour lequel aurune preuve acceptable n'a été fournie				
	P1	Phyncher sur sol	64,7 m ²	Présence inconnue d'un isolant de plancher qui n'ess't pas visible lors de la visite et pour lequel ucone preuve acceptable n'a été fournie				
	P2	Rancher sur cave avec ouv	36,7 m ²	Presence inconnue d'un isolant de plancher qui n'itait pas visible lors de la visite et pour lequel aucune preuve acceptable n'a été fournie				
	P22	Plancher sur cave avec ouv - Escalier	1,0 m ²	Présence inconnue d'un isolant de plancher qui n'était pas visible lors de la visite et pour lequel aucune preuve acceptable n'a été fournie				



05/08/2025 Établi le : Validité maximale: 05/08/203



Descriptions et recommandations

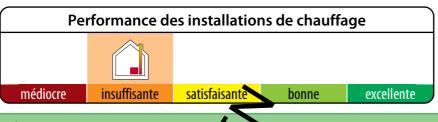
Améliorer l'étanchéité à l'air part	ticipe à la performance énergétiqu	ue du bâtiment, y r dune	e part, il ne faut
réchauffer l'air froid qui s'insinue rèduite.	e et, d'autre part, la quantité d'air d	chaud qui s'enfrit hors du	ı bâtiment est
Réalisation d'un test d'étanchéit			
✓ Non : valeur par défaut : 12 m☐ Oui		3	
	à l'air doit être assurée en conti		
	iveau des raccords entre les différ est là que l'essentiel des fuites d'a		e fenêtre, angle
S	9		
Pertes par ventilation			
dimensionné et installé permet o de chaleur. Votre logement n'est équipé que	ent induit des pertes de chaleur. Le réduire ces pertes, en particulie e d'un système de le ntilation part une aération sum ante est nécessatification, de le pertes par ventilation	er dans le cas d'un systèmi iel ou très partiel (voir plu	e D avec récupé es loin).
Système D avec récupération de chaleur	Ventilation la demande	Preuves according to the control of	eptables t la qualité d'ex
Mon	Non		
_ 0t		Cal	
□ Oui	inglobale des pertes de ventilati	on	0 %
Diminu	n globale des pertes de ventilati	on	0 %
Diminul	n globale des pertes de ventilati	on C	0 %
Diminut	inglobale des pertes de ventilati	on C	0 %
Diminut	in globale des pertes de ventilati	on C	0 %
Diminut	n globale des pertes de ventilati	on C	0 %
Diminut	n globale des pertes de ventilati	on C	0 %
Système D avec récupération de chaleur Non Oui Diminut	n globale des pertes de ventilati	on C	0 %



Établi le : 05/08/2025 Validité maximale : 05/08/203



Descriptions et recommandations -4-



Rendement global en énergie primaire



Installation de chauffage central

Production	Chaudière, mazout, non à condensation, absence de label reconnu, date de fabrication inconnue (1), type de régulation inconnu (2)
Distribution	Moins de 2 n de conduites non-isolées traversant des exaces non chauffés
Emission/ régulation	Radiateurs, convecteurs ou ventilo-convecteurs, avec connes thermostatiques Présence d'un thermostat d'ambiance

Justification:

- (1) aucune information disponible
- (2) chaudière hors tension test impossible

Recommandations:

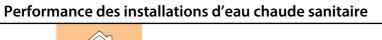
La date de fabrication de la chaudière n'a pas pu être re evée par le certificateur. Une chaudière ancienne ne présente en général plus un niveau de performance satisfaisant. Dans ce cas, il est recommandé de demander à un chauffagiste professionnel de vérifier sa performance et, le cas échéant, d'envisager son remplacement par un générateur de chaleur plus performant.



Établi le : 05/08/2025 Validité maximale : 05/08/203



Descriptions et recommandations -5-



médiocre insuffisante

suffisante satisfaisante

bonne

excellente

Rendement global en énergie primaire



Installation d'eau chaude san taire

Production avec se chaige par chaudière, mazout, couplée au chauffage des locaux, régulation inconnue (1), date de fabrication inconnue (2)

Distribution Bain ou douche, entre 1 et 5 m de conduite Evier de cuisine, entre 5 et 15 m de conduite

Justification:

- (1) aucune information disponible
- (2) chaudière hors tension test impossible

Recommandations:

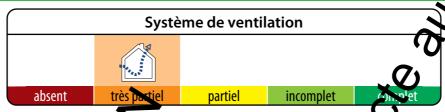
Le niveau d'isolation du ballon de stockage n'est pas une lonnée nécessaire à la certification. Une isolation équivalente à au moins 10 cm de laine minérale devrait été elopper le réservoir de stockage pour éviter des déperditions de chaleur inutiles. Il est donc recommands de le vérifier et d'éventuellement renforcer l'isolation.



Établi le : 05/08/2025 Validité maximale : 05/08/203



Descriptions et recommandations -6-





Système de ventilation

N'oubliez pas la ventilation!

La ventilation des locaux est elle pour la santé des occupants et brité du logement. Le certificateur a fait le releve des dispositifs suivants.

Locaux secs	Ouvertures d'alimentation réglables (OAR) ou mécaniques (OAM)	Locaux humides	Ouvertures d'évacuation réglables (OER) ou mécaniques (OEM)		
Chambre C	aucun	(alle de bain/douche	OER		
Chambre	aucun	Toilette	aucun		
Chambre	aucun	Cuisine	aucun		
Chambre	aucun				
Séjour	aucun				

des ouvertures d'évacuation de l'air vicié sont présentes dans Selon les relevés effectués par le certificateur, s le logement. Le système de ventilation n'est docc las conforme aux règles de bonne pratique.

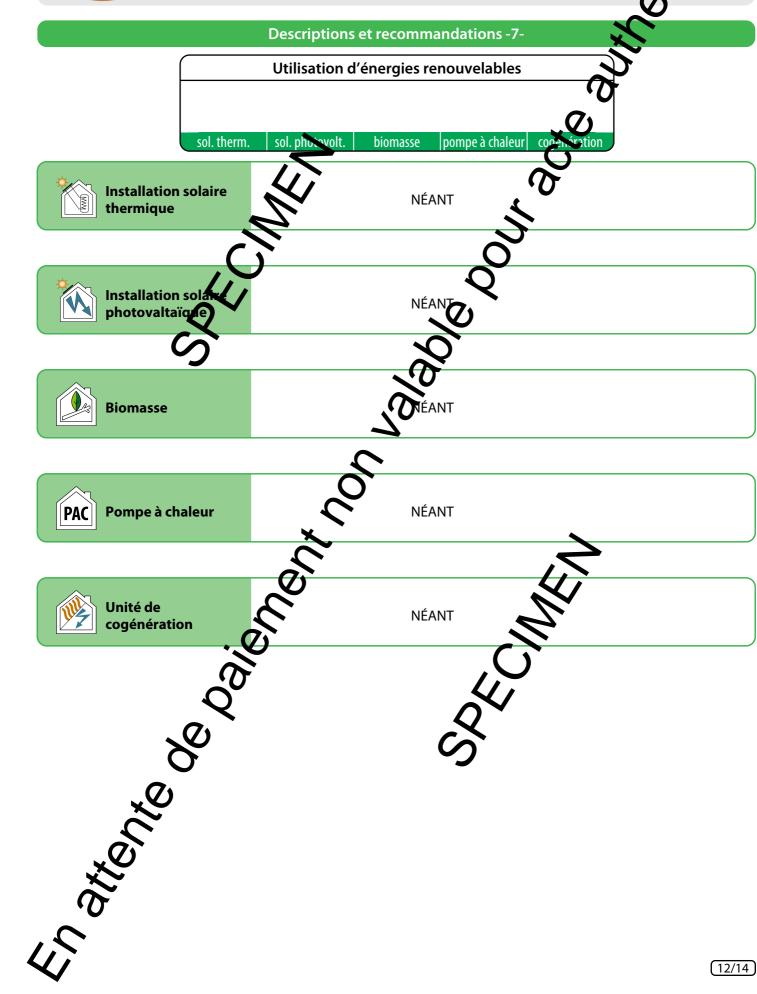
Recommandation: La ventilation des locaux est essentielle pour la santé des occupants et la salubrité du logement. Il est vivement conseillé d'insteller un système de ventilation complet. Si des améliorations sont apportées à l'étanchéité à l'air, il faut apporter d'autant plus d'ettention à la présence d'un tel système. De plus, en cas de remplacement des fenêtres et portes extérieure plus des locaux secs soient équipés d'ouvergnées d'alimentation (naturelles ou mécaniques).

Commentaire du certificateur

de type réglable tel que défini Les ventilations éventuelles prés non reprises dans ce document ne par la norme NBN D 50-001.



20250805005746 Numéro: Établi le: 05/08/2025 Validité maximale : 05/08/203





Établi le : 05/08/2025

Validité maximale: 05/08/203



Impact sur l'environnement

Le CO₂ est le principal gaz à effet de serre, responsable des changements climatiques. Amélière la performance énergétique d'un logement et opter pour des énergies renouvelables permettent de réduire ces érhissions de CO₂.

Émission annuelle de CO₂ du logement

Surface de plancher chauffée

Émissions spécifiques de CO₂

78 kg CO₂/m².an

1000 kg de CO_2 équivalent a rouler 8400 km en diesel (4,5 l aux 100 km) ou essence (5 l aux 100 km) ou encore à un aller-retour Bruxelles-Lisbonne en avion (par passager).

Pour aller pluctoin

Si vous désirez améliorer la performance énergétique de cé logement, la meilleure démarche consiste à réaliser un **audit logement** mis en place en Wallonie. Cet audit vous donnera des conseils personnalisés, ce qui vous permettra de définir les recommandations prioritaires à mettre en œuvre avec leur impact énergétique et financier.

L'audit logement permet d'activer les primes habitation (voir ci-dessous). Le certificat PEB peut servir de base à un audit logement.



Conseils et primes

La brochure explicative du certificat PAB est une aide précieuse pour mieux comprendre les contenus présentés.

Elle peut être obtenue via: - un tertificateur PEB

- les guichets de l'énergie
- *-Jestie portail http://energie.wallonie.be

Sur ce portail vous trouverez également d'autres informations utiles potamment

- la liste des certificateurs acréés;
- les primes et avanta les jiscaux pour les travaux d'amélioration énergétique d'un logement;
- des brochures de lor seils à télécharger ou à commander gratuitement;
- la liste des gui thets de l'énergie qui sont là pour vous conseiller gratuitement.

Données complémentaires

Permis de patir / d'urbanisme / unique obtenu le : NÉANT

Référer o du permis : NÉANT

Prix du certificat : 320 € TVA comprise



20250805005746 Numéro: 05/08/2025 Établi le :



Descriptif complémentaire

Systèmes



Commentaire du certificateur

Chaudien vaillant pas de plaque signalétique visible